





LISTE INDICATIVE DE VÉGÉTAUX FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ ET ADAPTÉS AUX PARCS ET JARDINS EN COPROPRIÉTÉ

Cette liste est non exhaustive et construite essentiellement à partir d'espèces indigènes au sein des régions biogéographiques « Massif central » et « Bassin Rhône Saône Jura », mais comprend également des espèces issues de la Zone méditerranéenne (bassin méditerranéen français) et quelques espèces cultivées. Toutes ces espèces peuvent être disponibles sous forme de semences ou de plants auprès de producteurs marqués « Végétal local » dans ces trois régions.

POURQUOI AMÉNAGER AVEC DES PLANTES INDIGÈNES ?

Les plantes indigènes, c'est-à-dire naturellement présentes sur le territoire, ont co-évolué pendant des millions d'années avec la faune locale, s'y sont adaptées (forme des fleurs, quantité/qualité du nectar, pollen, fruits...) et sont utiles pour les cycles de reproduction de nombreux animaux (insectes, oiseaux, petits mammifères...), là où les plantes exotiques ou horticoles, issues de sélections sur des critères souvent ornementaux, sont souvent soit inadaptées aux besoins de la faune locale (nectar pas assez nourrissant, périodes de floraisons décalées, fruits non consommés...), soit tellement modifiées qu'elles ne sont plus fonctionnelles (moindre production de pollen, nectarinaccessible, voire disparition des pièces fertiles). Porteuses d'une large diversité génétique (contrairement aux horticoles et exotiques, souvent clonées) et vivant en interaction avec une communauté d'organismes mutualistes, les plantes indigènes sont adaptées aux sols et plus susceptibles de résister à des stress et perturbations (attaques de bioagresseurs, stress hydrique...).





A g. **rosier sauvage** (Rosa canina) à 5 pétales et multiples étamines sources de pollen accessible, à d. cultivar de **rosier horticole** modifié, attractif pour les insectes mais «inutile» car le nombre de pétales augmenté par sélection a rendu inaccessibles les quelques étamines restantes.

OÙ SE PROCURER DES PLANTES INDIGÈNES?

- → Collecter des graines ou des jeunes plants locaux dans des milieux naturels ou semi-naturels (avec autorisation des propriétaires).
- → Identifier et préserver les plantes spontanées qui germent toutes seules sur le site.
- → Se fournir auprès de producteurs de la marque « Végétal local » qui garantit l'origine des plantes (végétaux récoltés sur le territoire) et leur diversité génétique.



Retrouvez la liste des producteurs de Végétal local sur le site : https://www.vegetal-local.fr/

«Végétal local» est une marque collective, propriété de l'Office français de la biodiversité, qui valorise et garantit la collecte en milieu naturel, la multiplication et la distribution de **végétaux issus de leur région d'origine** et contribuant à la restauration de la fonctionnalité écologique des milieux.

La liste actualisée des producteurs et des espèces en « Végétal local » est disponible sur la page : https://www.vegetal-local.fr/vegetaux-producteurs/recherche







Les hauteurs végétatives données ci-dessous sont indicatives et dépendent en partie des conditions de croissance des végétaux.

Strate arborée

Arbres pour renouvellement / développement du patrimoine arboré

- Érable plane (Acer platanoides) grand arbre (> 20m)
- Charme commun (Carpinus betulus) grand arbre (> 20m)
- Chêne chevelu (Quercus cerris) grand arbre (> 20m)
- Chêne sessile (Quercus petraea) grand arbre (> 20m) sols pas trop calcaires
- Tilleul à petites feuilles (Tilia cordata) grand arbre (> 20m)
- Érable champêtre (Acer campestre) arbre moyen (< 15m)
- Érable à feuille d'Obier (Acer opalus) arbre moyen (< 15m)
- Micocoulier de Provence (Celtis australis) arbre moyen (< 15m)
- Chêne vert (Quercus ilex) arbre moyen (< 15m) feuillage persistant
- Chêne pubescent (Quercus pubescens) arbre moyen (< 15m)
- Alisier blanc (Sorbus aria) arbre moyen (< 15m)
- Alisier torminal (Sorbus torminalis) arbre moyen (< 15m)
- Érable de Montpellier (Acer monspessulanum) petit arbre (< 10m)
- Frêne à fleurs (Fraxinus ornus) petit arbre (< 10m)
- Laurier noble (Laurus nobilis) petit arbre (< 10m) feuillage persistant
- Saule marsault (Salix caprea) petit arbre (< 10m)

Arbres fruitiers sauvages

- Merisier (Prunus avium) grand arbre (> 20m)
- Cerisier à grappes (Prunus padus) arbre moyen (< 15m) sols frais
- Cormier (Sorbus domestica) arbre moyen (< 15m)
- Poirier sauvage (Pyrus communis subsp. pyraster) arbre moyen (< 15m)
- Néflier (Crataegus germanica) petit arbre (< 10m)
- Pommier sauvage (Malus sylvestris) petit arbre (< 10m) sols frais
- Cerisier de Sainte-Lucie (Prunus mahaleb) petit arbre (< 10m)

Strate arbustive

Arbustes pour haies vives, massifs arbustifs ou en association avec des arbres (bosquets)

- Noisetier (Corylus avellana) grand arbuste (4 à 7m)
- Sureau noir (Sambucus nigra) grand arbuste (4 à 7m)
- Épine-vinette (Berberis vulgaris) arbuste moyen (2 à 4m)
- Cornouiller mâle (Cornus mas) arbuste moyen (2 à 4m)
- Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea) arbuste moyen (2 à 4m)
- Fusain d'Europe (Euonymus europaeus) arbuste moyen (2 à 4m)
 Bourdaine (Frangula alnus) arbuste moyen (2 à 4m) sols frais
- Troène commun (Ligustrum vulgare) arbuste moyen (2 à 4m)
- Nerprun purgatif (Rhamnus cathartica) arbuste moyen (2 à 4m)
- Églantier (Rosa canina) arbuste moyen (2 à 4m)
- Viorne lantane (Viburnum lantana) arbuste moyen (2 à 4m)







- Viorne obier (Viburnum opulus) arbuste moyen (2 à 4m)
- Viorne-tin (Viburnum tinus) arbuste moyen (2 à 4m)
- Coronille des jardins (Hippocrepis emerus) petit arbuste (1 à 2m)
- Chèvrefeuille des haies (Lonicera xylosteum) petit arbuste (1 à 2m)
- Rosier pimprenelle (Rosa spinosissima) sous-arbrisseau (< 1m)

Arbustes à réserver pour des situations de plein soleil (haie, massif, lisière sud)

- Arbousier (Arbutus unedo) grand arbuste (4 à 7m)
- Baguenaudier (Colutea arborescens) arbuste moyen (2 à 4m)
- Arbre à perruques (Cotinus coggygria) arbuste moyen (2 à 4m)
- Genêt à balais (Cytisus scoparius) arbuste moyen (2 à 4m)
- Myrte (Myrtus communis) arbuste moyen (2 à 4m)
- Filaire à feuilles étroites (Phillyrea angustifolia) arbuste moyen (2 à 4m)
- Pistachiers (Pistacia lentiscus et P. terebinthus) arbuste moyen (2 à 4m)
- Buplèvre arbustif (Bupleurum fruticosum) petit arbuste (1 à 2m)
- Genêt épineux (Genista scorpius) petit arbuste (1 à 2m)
- Romarin (Rosmarinus officinalis) petit arbuste (1 à 2m)

Arbustes à petits fruits comestibles

- Amélanchier ovale (Amelanchier ovalis) arbuste moyen (2 à 4m)
- Framboisier (Rubus idaeus) petit arbuste (1 à 2m) sol frais ou situation de mi-ombre
- Ronce à mûres (Rubus spp.) petit arbuste (1 à 2m) sol frais ou situation de mi-ombre
- Cassissier (Ribes nigrum) sous-arbrisseau (< 1m) sol frais ou situation de mi-ombre
- Groseillier commun (Ribes rubrum) sous-arbrisseau (< 1m) sol frais ou situation de miombre
- Groseillier à maquereaux (Ribes uva-crispa) sous-arbrisseau (< 1m)

Grimpantes volubiles (s'enroulent autour d'un support, sans crampons)

indigènes ou intéressantes pour leurs fruits comestibles

- Akébie à cinq feuilles (Akebia quinata)
- Kiwi (Actinidia spp.)
- Clématite flammette (Clematis flammula)
- Clématite des haies (Clematis vitalba) situation ombragée
- Houblon (Humulus lupulus) sols frais
- Chèvrefeuille de Toscane (Lonicera etrusca)
- Chèvrefeuille des bois (Lonicera periclymenum) situation ombragée
- Vigne cultivée (Vitis vinifera)







Strate basse

Sous-arbrisseaux décoratifs et nectarifères / pollinifères de plein soleil

- Cistes sauvages (Cistus albidus, C. salviifolius et C. monspeliensis)
- Coronille glauque (Coronilla glauca)
- Immortelle commune (Helichrysum stoechas)
- Lavande à feuilles étroites (Lavandula angustifolia)
- Sauge officinale (Salvia officinalis)
- Thym commun (Thymus vulgare)

Plantes herbacées vivaces de plein soleil

- Achillée millefeuille (Achillea millefolium)
- Bétoine (Betonica officinalis)
- Amourette commune (Briza media)
- Valériane rouge (Centranthus ruber)
- Campanules sauvages (Campanula glomerata, C. trachelium, C. persicifolia et C. rotundifolia)
- Anthémis des teinturiers (Cota tinctoria)
- Centaurée des montagnes (Cyanus montanus)
- Œillets sauvages (Dianthus carthusianorum, D. hyssopifolius, D. deltoides et D. armeria)
- Hélianthèmes sauvages (Helianthemum apennium et H. nummularium)
- Orpin téléphion (Hylotelephium telephium)
- Hysope (Hyssopus officinalis)
- Knautie des champs (Knautia arvensis)
- Grande marguerite (Leucanthemum vulgare ou L. ircutianum)
- Mélique ciliée (Melica ciliata) Graminée
- Muscari à toupet (Muscari comosum)
- Origan commun (Origanum vulgare)
- Brunelle à grandes fleurs (Prunella grandiflora)
- Sauge des prés (Salvia pratensis)
- Saponaire de Montpellier (Saponaria ocymoides)
- Saponaire officinale (Saponaria officinalis)
- Scabieuse colombaire (Scabiosa columbaria)
- Orpin jaune (Sedum acre)
- Tanaisie commune (Tanacetum vulgare)
- Germandrée petit-chêne (Teucrium chamaedrys)
- Thym faux-pouliot (Thymus pulegioides)

Plantes herbacées vivaces à la mi-ombre ou à l'ombre

- Anémone des bois (Anemone nemorosa)
- Cerfeuil des bois (Anthriscus sylvestris)
- Asplénie noire (Asplenium adiantum-nigrum)
- Fougère-mâle dilatée (Dryopteris dilatata)
- Fraise des bois (Fragaria vesca)
- Hellébore fétide (Helleborus foetidus)
- Pulmonaire officinale (Pulmonaria officinalis)
- Consoude officinale (Symphytum officinale)
- Petite pervenche (Vinca minor)

Réalisation: Samuel AURAY (CAUE-RM) et Bleuenn ADAM (ARTHROPOLOGIA), Juin 2024